

Ville / Commune : .....

## **ACTE DE NOTORIÉTÉ** **dans le cadre des élections (1)**

Le ..... (date), devant le Bourgmestre de la ville / commune de....., à la demande personnelle de (Madame / Monsieur)....., né(e) à ..... le ..... domicilié(e) à .....

Numéro de Registre national :

						-					-		
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

### **COMPARAISSENT comme témoins :**

1. (Madame / Monsieur) : Prénom ..... NOM .....

Adresse : .....

2. (Madame / Monsieur) : Prénom ..... NOM .....

Adresse : .....

### **Témoins majeurs,**

Qui confirment au Bourgmestre qu'il est exact et de notoriété publique qu'ils connaissent très bien la/ le candidat(e) et qu'ils savent que celui-ci/ celle-ci est communément connu(e), sous le nom usuel suivant : .....

Dont acte, établi en un original, lequel après lecture est signé par les comparants et le Bourgmestre.

**Les comparants,**  
(Nom et signature)

**Le Bourgmestre,**  
(Nom + signature)

Sceau communal

---

1 Article 1er de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 17 mai 2018 relatif à la présentation et à l'acceptation des candidatures pour les élections communales.